

Depuis plusieurs mois, le gouvernement a modifié la réforme de la formation des enseignant·e·s, le concours de recrutement des enseignants aura lieu en M2 à partir de 2022

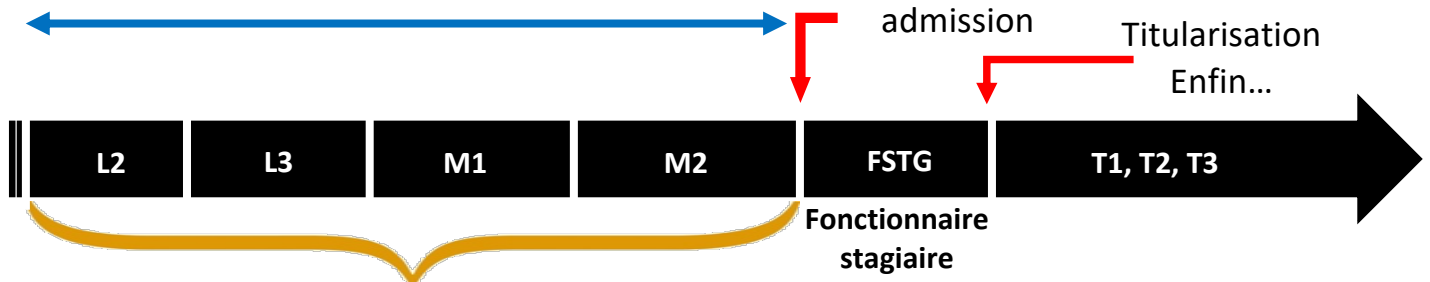
Quand les ESPE deviennent INSPE... Les ESPE : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation deviennent les INSPE : Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, la première session n'aura pas lieu avant 2022, pour laisser le temps aux universités de modifier leurs maquettes.

Le nouveau modèle pour les stagiaires

Précrutement d'AED

Service plafonné à 8 heures avec une montée en charge des responsabilités. Surveillance, co-intervention puis intervention sur AP, TPE, EPI, puis remplacement à partir de M1
Salaire cumulable avec bourses

Place du concours
Admissibilité ET



Pour quel salaire ?
N'étant pas fonctionnaire stagiaire, plus de grilles sur lesquelles s'appuyer :
Pour faire un travail d'enseignant·e, ils et elles seront donc moins bien rémunéré·es.

No man's land...
Quel Statut ? les étudiant.es seront contractuel.les, les stages en établissement seront une « formation pratique » sensés les préparer au concours...

Le prérecrutement des AEd, la fausse bonne idée...

- ✗ Ce sont les AEd (Assistants d'Éducation) inscrits en licence qui pourront exercer de manière progressive des fonctions pédagogiques, d'enseignement et d'éducation dans une « perspective » de professionnalisation.
- ✗ A leur entrée en L2, les étudiant-es pourront signer un contrat à durée déterminée (CDD) de trois ans.
- ✗ Dès la rentrée 2019, ils et elles seront 1.500, pour atteindre 9.000 étudiant-es réparti-es en L2, en L3 et M1 en 2022.
- ✗ **MAIS....** Les étudiant-es seront considéré-es en alternance et leur rémunération devra se faire au même niveau, ils ne seront donc pas sur la grille salariale de la fonction publique.
- ✗ **MAIS....** Que deviennent les étudiant-es qui ne réussissent pas le concours ? Ils et elles seront titulaires d'un master et pourront être embauché-es en tant que contractuel-les ?

Un dogmatisme d'État...

- ✗ Placé le concours en M2 rallonge d'une année la formation sans être rémunéré pour devenir enseignant. L'État employeur reprend le contrôle de la formation, en passant par l'appellation INSPÉ et son terme National, le ministère souhaite diriger la formation comme il l'entend. C'est ainsi que Le MEN souhaite confier un tiers de la formation à des tuteurs et tutrices de « terrains » là où pour le moment ils et elles représentent 25% en moyenne. La formation restant sur le même volume horaire annuel, la CGT est intervenue pour demander ce qu'il adviendrait des formateurs et formatrices de l'université. Aucune réponse n'ayant été apportée on peut supposer un plan social.
- ✗ Si on ajoute à cela la fusion des académies et la fameuse mutualisation des moyens, nous devons être inquiet.es quant aux pertes de postes dans les ESPÉ.

Plus de cadre universitaire...

- ✗ La nomination des directeurs d'ESPE plutôt que sur les propositions faites par les conseils d'école des universités, validée par le ministère serait faite directement par le Ministère de l'Éducation nationale. Que devient l'avis du conseil d'école, et quelle considération pour les intervenant-es des universités ??

Un gouvernement qui surfe sur la vague libérale...

La formation initiale des enseignant-es est en danger, mais la formation continue est aussi dans le viseur : faire des formations en dehors des heures d'enseignement, durant les vacances scolaires : voilà l'objectif...

Ces annonces sont de mauvais augure et doivent nous mobiliser pour les luttes à venir.



- ➔ La FERC-CGT réaffirme qu'être enseignant-e, c'est un métier qui s'apprend, elle défend une formation professionnelle des enseignant-es publique, gratuite et adossée à l'université.
- ➔ La FERC-CGT combat la politique de soumission de la formation des enseignant-es et des CPE aux diktats néolibéraux que subit l'université.
- ➔ La FERC-CGT revendique le retour à un financement national récurrent pour les ESPÉ.
- ➔ La FERC-CGT revendique le respect de pratiques démocratiques dans la formation (dialogue social, co-construction avec les stagiaires, etc.). Elle revendique que les stagiaires de l'enseignement privé soient formé-es dans les ESPÉ.
- ➔ La CGT revendique la construction d'un continuum de formation sur 5 ans :
 - POUR** La préparation au concours en L3 (modules et stages)
 - POUR** L'admission ET admissibilité niveau L3 ;
 - POUR** Deux années de master rémunérées en qualité de fonctionnaire-stagiaire ;
 - POUR** Deux années de néo-titulaire dotées d'une décharge de service pour des compléments de formation.